



Procès-verbal du 20^e Congrès du Syndicat de l'enseignement de Charlevoix (SEC-CSQ), tenu le jeudi 26 mai 2016, à 16 h 30, à Les Éboulements, sous la présidence de M. Pierre Lanthier.

1. ACCUEIL ET INSCRIPTION

Les personnes suivantes étaient présentes :

	Nom et prénom	École
1	Aubé, Nicolas	Léonce-Boivin
2	Audet, Caroline	SEC-CSQ
3	Audet, Vicky	Saint-Pierre
4	Beaulieu, Langis	Fonds de solidarité FTQ
5	Beauséjour, Kathy	Félix-Antoine-Savard
6	Bergeron, Élise	Notre-Dame-du-Bon-Conseil
7	Bergeron, Marie-Claude	Marie-Reine
8	Bérubé, Marie-Ève	Notre-Dame-du-Bon-Conseil
9	Blanchet, Lucie	Laure-Gaudreault
10	Boily, Audrey	Marguerite-d'Youville
11	Bouchard, Caroline	École secondaire du Plateau
12	Bouchard, Christine	Félix-Antoine-Savard
13	Bouchard, Hélène	Sir-Rodolphe-Forget
14	Bouchard, Marie-Noëlle	Saint-François
15	Bouchard-Ouelle, Marie-Kim	École secondaire du Plateau
16	Boucher, Dominique	École secondaire du Plateau
17	Boulianne-Bergeron, Claudine	Laure-Gaudreault
18	Brassard, Claudine	École secondaire du Plateau
19	Brassard, Marianne	
20	Brassard, Monique	École secondaire du Plateau
21	Cauchon, Annick	Dominique-Savio
22	Chamberland, Manon	SEC-CSQ
23	Charest, Patricia	Notre-Dame-de-Lorette
24	Cimon, Marilyne	Notre-Dame-de-Lorette
25	Cloutier, Jonathan	Saint-Aubin
26	Côté, Stéphane	École secondaire du Plateau
27	Côté, Stéphane	Laure-Gaudreault
28	Dallaire, Daniel	École secondaire du Plateau
29	Dassylva, Cindy	Félix-Antoine-Savard
30	Desbiens, Marlène	Laure-Gaudreault
31	Dion, Julie	École secondaire du Plateau
32	Dufour, Catherine	Beau-Soleil
33	Dufour, Élizabeth	Laure-Gaudreault
34	Dufour, Geneviève	Laure-Gaudreault
35	Dufour, Katherine	Marguerite-d'Youville
36	Dufour, Lisette	Sir-Rodolphe-Forget



37	Dufour, Sarrah	École secondaire du Plateau
38	Filion, Claudine	Sir-Rodolphe-Forget
39	Fillion-Gagné, Jessica	Léonce-Boivin
40	Fortin, Simon	Dominique-Savio
41	G. Ouellet, Émile	Éducation des adultes (Pavillon Saint-Aubin)
42	Gagné, Marie-Ève	Saint-Pierre
43	Gagné, Marie-Pier	Laure-Gaudreault
44	Gagnon, Jaquis	Éducation des adultes (Pavillon Saint-Aubin)
45	Gagnon, Michèle	Éducation des adultes (Pavillon Saint-Aubin)
46	Gauthier, Pierre	École secondaire du Plateau
47	Gilbert, Ariane	Saint-Aubin
48	Gingras, Marie-Ève	Laure-Gaudreault
49	Gingras, Steve	Éducation des adultes (Pavillon Les Cimes)
50	Girard, Alexandre	École secondaire du Plateau
51	Godin, Marie-Claude	Beau-Soleil
52	Goupil, Éric	Éducation des adultes (Pavillon Les Cimes)
53	Gravel, Monique	Notre-Dame-de-Lorette
54	Hétu, Charles	Sir-Rodolphe-Forget
55	Kearney, François	École secondaire du Plateau
56	Lacasse-Pelletier, Fannie	Saint-François
57	LaChevrotière, Suzanne	École secondaire du Plateau
58	Landry, Mylène	Beau-Soleil
59	Lanthier, Pierre	FSE-CSQ
60	Lapointe, Damien	SEC-CSQ
61	Lapointe, Lise	École secondaire du Plateau
62	Lavallée, Isabelle	Dominique-Savio
63	Lebel, Émilie	Beau-Soleil
64	Léger-Rousseau	Beau-Soleil
65	Lemoyne, Christine	Notre-Dame-du-Bon-Conseil
66	Lespérance, Guillaume	École secondaire du Plateau
67	Lochet, Marie-Noëlle	Sir-Rodolphe-Forget
68	Maltais, Éric	École secondaire du Plateau
69	Marier-Marceau, Ève	Éducation des adultes (Pavillon Les Cimes)
70	Ménard, Josianne	Sir-Rodolphe-Forget
71	Morneau, Caroline	Léonce-Boivin
72	Palussière, Christine	Léonce-Boivin
73	Paré, Andrée-Anne	Beau-Soleil
74	Perreault, Marie-Soleil	Laure-Gaudreault
75	Potvin, Carl	Félix-Antoine-Savard
76	Proulx, Maude	Sir-Rodolphe-Forget
77	Raiche, Marilyn	Laure-Gaudreault
78	Raymond, Cindy	Marie-Reine



79	Richard, Julie	Laure-Gaudreault
80	Rochefort, Vanessa	
81	Rochette, François	École secondaire du Plateau
82	Rochette, Hélène	Laure-Gaudreault
83	Rousseau, Mathieu	
84	Savard, Guylaine	Laure-Gaudreault
85	Savard, Rachèle	Saint-François
86	Scalabrini, Josée	FSE-CSQ
87	Simard, Karine	École secondaire du Plateau
88	Simard, Nathalie	Marie-Reine
89	Therrien, Kathy	Félix-Antoine-Savard
90	Thibeault, Catherine	Félix-Antoine-Savard
91	Thivierge, Émilie	Fernand-Saindon
92	Tremblay, Cindy	École secondaire du Plateau
93	Tremblay, Ginette	Marguerite-d'Youville
94	Tremblay, Jérôme	Félix-Antoine-Savard
95	Tremblay, Josée	Laure-Gaudreault
96	Tremblay, Renée-Claude	Éducation des adultes (Pavillon Les Cimes)
97	Tremblay, Véronique	Saint-François
98	Tremblay-Harvey, Bianca	Notre-Dame-du-Bon-Conseil
99	Vachon, Thérèse	École secondaire du Plateau
100	Vignola, Michel	École secondaire du Plateau
101	Villeneuve, Mélanie	Félix-Antoine-Savard

Total : 101 personnes.

2. MOT DE BIENVENUE – DÉROULEMENT

Le président du comité organisateur du 20^e Congrès du SEC-CSQ, M. Simon Fortin, souhaite à toutes et à tous la bienvenue à ce congrès. Il explique le déroulement et présente les trois invités spéciaux qui s'adresseront aux congressistes.

M. Fortin tient à remercier nos trois commanditaires or qui nous appuient depuis plusieurs années et sans qui un tel évènement ne serait pas ce qu'il est. Ces commanditaires sont : la firme Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells, le Fonds de solidarité de la FTQ ainsi que Les Protections RésAut.



3. PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE, DE LA SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE, DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS ET DES SCRUTATRICES

M. Simon Fortin précise que la nomination des membres du comité d'élection a été effectuée lors d'une rencontre du Conseil syndical. Mme Ève Marier-Marceau a été nommée présidente d'élection. Les deux scrutatrices seront Mme Bianca Tremblay-Harvey ainsi que Mme Michèle Gagnon.

Le président du comité organisateur présente le président d'assemblée, M. Pierre Lanthier, qui est responsable des communications à la FSE-CSQ. M. Lanthier précise qu'il est heureux d'être avec nous, encore une fois, pour notre congrès. Il parle de son parcours au sein de la FSE. En plus des communications, M. Lanthier est responsable de la mobilisation. Il mentionne que le 9 décembre 2015, lors de la manifestation qui a eu lieu à Québec, il a vu les gens de Charlevoix.

Nomination de la présidence :

Il est proposé par Mme Julie Richard et appuyé par Mme Bianca Tremblay-Harvey que M. Pierre Lanthier soit nommé président d'assemblée.

Cette proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ.

Nomination de la secrétaire d'assemblée :

Il est proposé par Mme Sarrah Dufour et appuyé par M. Émile G. Ouellet que Mme Caroline Audet soit nommée secrétaire d'assemblée.

Cette proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Pierre Lanthier fait la lecture du projet d'ordre du jour. Il mentionne que si un membre désire ajouter un point à l'ordre du jour, il pourra le faire jusqu'à la levée de l'assemblée.



Il est proposé par Mme Julie Dion et appuyé par M. Stéphane Côté que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Cette proposition est ADOPTÉE à L'UNANIMITÉ.

5. ALLOCUTIONS

Le président d'assemblée présente M. Langis Beaulieu, responsable des Fonds FTQ, et l'invite à prendre la parole. M. Beaulieu parle de son parcours professionnel. Il fait l'historique des Fonds FTQ et de leur importance. M. Beaulieu informe que ce sont les membres du syndicat qui nomment les responsables locaux des Fonds FTQ. Il mentionne que, pour la prochaine année scolaire, la possibilité de libérer une enseignante ou un enseignant du SEC-CSQ est à l'étude. De cette façon, cette représentante ou ce représentant pourrait faire la tournée des écoles afin de répondre aux questions des membres concernant les Fonds FTQ ainsi que tout autre questionnement syndical. M. Beaulieu mentionne aux membres qu'il sera disponible pour répondre à leurs questions tout au long de la soirée.

M. Pierre Lanthier remercie M. Beaulieu et invite Mme Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement, à s'adresser, à son tour, aux congressistes. Mme Scalabrini parle aussi de son parcours professionnel. Elle fait une description de la Fédération des syndicats de l'enseignement. Mme Scalabrini explique que les membres du comité exécutif de la FSE sont nos représentantes et représentants auprès du gouvernement et des médias. Elle ajoute qu'il est maintenant important de voir les enseignantes et enseignants de façon positive, et ce, non seulement en temps de négociation. C'est pour cette raison que la campagne « Prof, ma fierté! » a été mise sur pied. Mme Scalabrini indique que les membres du comité exécutif de la FSE ont comme objectif de se rapprocher des membres. Ils sont appelés à rencontrer les enseignantes et enseignants directement dans leur région.

Pour terminer, Mme Scalabrini parle de l'article paru dans la publication *Nouvelles CSQ* de l'été 2016 au sujet de Mme Thérèse Vachon, enseignante à l'École secondaire du Plateau, qui cumule 52 années d'enseignement. Mme Vachon est invitée à rejoindre Mme Scalabrini à l'avant pour y recevoir un cadeau afin de souligner toutes ses années de travail auprès des jeunes. Mme Vachon adresse des remerciements pour l'article et le cadeau. Aucune retraite n'est encore prévue.

M. Pierre Lanthier indique aux congressistes qu'ils peuvent poser, s'ils le désirent, des questions à Mme Scalabrini. Aucune question n'a été soulevée.



6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19^E CONGRÈS DU SEC-CSQ

Les membres ont reçu, avec la convocation, un exemplaire du procès-verbal du 19^e Congrès. Le président d'assemblée mentionne que si les membres ont des modifications à apporter, ils auront jusqu'à la fin de la réunion pour en faire part à la secrétaire de l'assemblée. M. Lanthier précise que pour apporter des corrections au procès-verbal du dernier congrès, il faut que les membres aient été présents à celui-ci. Si aucune modification n'est suggérée, le procès-verbal sera automatiquement adopté à la fin du congrès.

Il est proposé par Mme Bianca Tremblay-Harvey et appuyé par Mme Monique Brassard que le procès-verbal du 19^e Congrès du SEC-CSQ soit adopté tel que rédigé.

Cette proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITÉ.

7. CAHIER DES PROPOSITIONS

M. Damien Lapointe prend la parole pour expliquer la raison des changements regroupés dans le cahier des propositions.

Au bloc A, lorsqu'une enseignante ou un enseignant désire devenir membre du syndicat, il aura soit à signer une carte ou à remplir un formulaire à cet effet qui sera remis par la Commission scolaire. Nous ajouterons donc « ou un formulaire » à l'article 11.

Afin d'être conforme avec notre façon de faire depuis quelques années, aux blocs B1, B2, B3, B4, B5, B6, B7, B8 et B9, nous ajouterons que les convocations ou remises peuvent être faites « par courrier électronique ». Pour faire suite à cette façon de faire, nous supprimerons au bloc B4 « écrit à l'adresse personnelle de » et au bloc B5 « directement ».

Au bloc C, il propose d'ajouter le point h) à l'article 24 : « h) faire une proposition au Conseil syndical pour que ce dernier puisse nommer, à chaque début d'année, une firme pour la vérification des livres du syndicat; ». Cet ajout permet une concordance avec l'article 37 k) qui précise que cela doit être recommandé par le Conseil d'administration.

Au bloc D, on vient préciser la façon de déterminer le nombre d'enseignantes et enseignants dans les écoles en lien avec la composition du Conseil syndical. Pour ce faire, ce paragraphe sera ajouté à l'article 34 : « Le nombre d'enseignant(e)s utilisé pour déterminer le nombre de délégués est celui



indiqué dans le document « Liste des enseignantes et enseignants par lieu, champ et ancienneté au 30 juin » de l'année précédente fournie par la Commission scolaire de Charlevoix. »

Au bloc E1, un élément concernant la composition du Conseil syndical sera déplacé de l'article 34 à 35. Ceci sera retiré de l'article 34 : « et élus à chaque début d'année par les membres du comité des enseignantes et enseignants à statut précaire. » De plus, au bloc E2, ces trois paragraphes seront retirés de l'article 34 :

« Cette déléguée ou ce délégué pourra être choisi lors d'une réunion des spécialistes à la fin de l'année scolaire. Cette personne est nommée pour un (1) an et demeure en fonction jusqu'à son remplacement. Elle est rééligible.

S'il survient une vacance, les spécialistes voient à combler cette vacance.

À défaut de telle élection, le Conseil d'administration et le Conseil syndical tentent de combler le poste parmi les spécialistes de la commission scolaire. »

Au bloc E3 et E4, des éléments seront ajoutés et l'article 35 deviendra :

Les délégués cités à l'article 34 b) sont élus par les membres de chaque école ou centre au cours des deux (2) premières semaines du calendrier scolaire.

Les deux délégués représentant les enseignantes et enseignants à statut précaire du secteur des jeunes sont élus à chaque début d'année par les membres du comité des enseignantes et enseignants à statut précaire.

La déléguée ou le délégué représentant les enseignantes et enseignants spécialistes du primaire est choisi lors d'une réunion des spécialistes à la fin de l'année scolaire précédente.

Finalement, afin de mieux regrouper les différentes catégories d'enseignants, l'article 35 b) deviendra :

b) Chaque membre délégué est nommé pour un (1) an et demeure en fonction jusqu'à son remplacement. Il est rééligible. S'il survient une vacance, les membres de l'école, ou du pavillon, du comité des enseignantes et enseignants à statut précaire ou d'une assemblée générale des spécialistes du primaire voient à combler cette vacance.

Au bloc F pour le conseil syndical, il propose un changement sur le nombre de votes ainsi que la présence de la déléguée ou du délégué pour exercer son droit de vote. Tout l'article 39 b) est remplacé par le paragraphe suivant :



Chaque déléguée ou délégué élu(e) conformément aux articles 34 et 35 et présent au conseil syndical possède un droit de vote.

Au bloc G, afin de s'accorder avec notre façon de faire depuis quelques années, à l'article 60, nous ajouterons que les paiements pourraient être effectués aussi par paiement direct à l'institution financière.

Au bloc H, à l'intérieur de notre politique de compensation, le poste de conseiller technique avait déjà été aboli et le SEC-CSQ avait omis de réécrire lors du retour de ce poste que le conseiller technique avait droit aussi à la prime de 10 %. Le paragraphe suivant sera ajouté :

« Conseil technique

Un ajout au traitement à la conseillère ou au conseiller technique élu(e) par le congrès (article 18 i) des statuts du SEC-CSQ, pour activités syndicales, correspondant à 10 % du pourcentage de sa tâche de conseillère ou conseiller technique du traitement maximal de l'échelle unique des enseignantes et enseignants. Cet ajout au traitement au conseil technique constitue un traitement admissible aux régimes de retraite. »

Période de questions :

M. Stéphane Côté propose d'ajouter un « s » au bloc G au mot « signé ». Il explique que les chèques doivent être signés par la présidente ou le président et la personne qui occupe le poste à la trésorerie et il précise que lors d'un paiement direct à l'institution financière, les deux signatures électroniques sont aussi nécessaires.

M. Pierre Lanthier explique que les membres ont trois choix : soit de vivre avec une faute d'orthographe, soit de faire un amendement, ce qui représente un lourd processus pour ce genre de correction, ou bien de simplement faire la correction.

Les participantes et participants au congrès sont en accord pour simplement ajouter le « s » au mot « signé ».

Il est proposé par M. Damien Lapointe et appuyé par Mme Julie Richard que toutes les propositions suggérées dans le cahier des propositions soient adoptées.

Cette proposition est ADOPTÉE à L'UNANIMITÉ.



8. PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET DU CONSEILLER TECHNIQUE

MM. Damien Lapointe et Stéphane Côté présentent respectivement leur rapport.

M. Lapointe débute en précisant que, pour une question environnementale, le rapport de la présidente et celui du conseiller technique seront transmis par courriel à tous les membres, dans les jours à venir.

9. PAUSE-REPAS

10. PRÉSENTATION DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS ET DES SCRUTATRICES ÉLECTIONS PAUSE DESSERT ET CAFÉ

M. Simon Fortin présente les trois musiciens qui ont accepté d'assurer l'animation musicale après le repas. Il s'agit de MM. Jaquis Gagnon, Steve Gingras et François Kearney.

M. Fortin présente la présidente des élections, Mme Ève Marier-Marceau, ainsi que les deux scrutatrices, Mme Bianca Tremblay-Harvey et Mme Michèle Gagnon.

Il est proposé par M. Guillaume Lespérance et appuyé par Mme Claudine Brassard que les personnes suivantes fassent partie du comité d'élection pour le 20^e Congrès du SEC-CSQ :

- Mme Ève Marier-Marceau, présidente et secrétaire
- Mme Bianca Tremblay-Harvey, scrutatrice
- Mme Michèle Gagnon, scrutatrice

Ces personnes avaient déjà été élues par le Conseil syndical.

Cette proposition est ADOPTÉE à L'UNANIMITÉ.



Mme Ève Marier-Marceau prend la parole et explique la procédure à suivre. Elle rappelle que les enseignantes et enseignants doivent être membres du syndicat pour avoir le droit de vote. Nous avons seulement un candidat pour chaque poste, mais Mme Marier-Marceau explique qu'advenant le cas où une majorité de membres s'opposent à l'une des candidatures, nous devrions retourner en élection.

Lorsque le vote est terminé, Mme Ève Marier-Marceau reprend la parole afin d'annoncer les résultats.

Après comptage des bulletins de vote, 90 membres ont exercé leur droit de vote.

Résultats du vote :

À la présidence, M. Damien est élu à l'unanimité.

Au poste de conseiller technique, M. Stéphane Côté est élu à majorité.

Destruction des bulletins de vote :

Il est proposé par Mme Claudine Brassard et appuyé par Mme Monique Brassard que les bulletins de vote soient détruits.

Cette proposition est ADOPTÉE à MAJORITÉ.

11. MOT DES CANDIDATES ÉLUES OU DES CANDIDATS ÉLUS

MM. Damien Lapointe et Stéphane Côté s'adressent succinctement, à tour de rôle, aux congressistes.

Par la suite, M. Simon Fortin procède au tirage des nombreux prix de présence.



12. LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 20, il est proposé par Mme Annick Cauchon et appuyé par Mme Mylène Landry que la réunion soit levée.

Cette proposition est ADOPTÉE à MAJORITÉ.

Pierre Lanthier, président

Caroline Audet, secrétaire

/ca
La Malbaie, le 8 juin 2016